



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 26 février 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h45.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.2), M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.1.2), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'au 7.3), M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME (jusqu'au 7.3), M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (jusqu'au 4.1), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET (jusqu'au 1.2.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1), M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.2.1), M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : Mme Karima ROCHDI, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Alain LORIGUET

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : K. ROCHDI, C. BARTHELET (à partir du 7.1)

Mandataires : D. SCHAUSS, M. DONEY (à partir du 7.1)

Subvention à l'ENIL de Mamirolle pour l'accueil et l'organisation du concours EUROPEL 2015

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Inscription budgétaire	
BP 2015	Montant prévu au BP 2015 : 23 500 €
« Gestion administrative des services »	Montant de l'opération : 2 000 €

Résumé :

L'ENIL de Mamirolle accueille en 2015 le concours international d'analyse sensorielle qui met en compétition les écoles des filières laitières de différents pays.

Dans le cadre de ce concours international, l'ENIL qui figure régulièrement au palmarès de cette compétition, a sollicité le Grand Besançon pour une aide financière lui permettant de mieux accueillir les participants issus de 6 pays différents.

Une subvention de 2 000 € est envisagée par la Communauté d'Agglomération.

L'ENIL de Mamirolle, école spécialisée dans les formations agroalimentaires, organise du 21 au 23 avril 2015 l'EUROPEL, un concours international d'analyse sensorielle. L'établissement participe chaque année à cet événement mais c'est la première fois que la France (et donc le Grand Besançon) en sera le pays hôte. Cet événement dure 3 jours et se caractérise par la venue de 60 étudiants et 20 accompagnateurs (venant notamment d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne, de Finlande), qui visiteront la région et participeront à ce concours.

Le concours consiste en une dégustation et une évaluation des produits laitiers issus des écoles en compétition. Le beurre, le lait et 3 variétés de fromage (camembert, morbier et comté) des écoles participant au concours seront ainsi évalués et notés par les étudiants de chaque établissement européen représenté.

Au cours des éditions précédentes, l'ENIL de Mamirolle s'est illustrée, remportant de nombreux prix. En 2013 et 2014, ses produits lui ont même valu l'honneur d'être désignée meilleure école laitière d'Europe.

Le budget nécessaire à cet événement est estimé à 20 000 € et les recettes espérées par l'école sont d'environ 8 000 €.

Pour finaliser l'accueil de cette compétition et organiser l'événement, l'ENIL recherche une aide au niveau logistique mais aussi au niveau financier. C'est dans ce cadre qu'elle sollicite la Communauté d'Agglomération.

Parce que cette manifestation concerne un établissement qui est unique en France, qu'elle est d'ampleur nationale voire internationale dans son domaine de spécialité, et qu'elle contribue donc au rayonnement du territoire de l'agglomération, il est proposé d'accorder une subvention de 2 000 € à cette opération.

En contrepartie de cette subvention, le logo du Grand Besançon serait repris sur les différents supports de communication liés à la manifestation.

M. D. HUOT, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 2 000 € à l'ENIL de Mamirolle pour l'organisation du concours EUROPEL 2015.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 10 MARS 2015